

13 décembre 2016

Il serait bon que le conseil ne se transforme pas en fort.

Aurélien Guillot, élu d'opposition (PCF) au sujet des vigiles postés devant la mairie où avait lieu une manifestation contre le passage aux 35 heures.

Temps de travail : l'opposition ne faiblit pas

Interruption de séance un peu après 20 h. Des employés de la Ville et de l'Agglo prennent la parole. Leurs soutiens - une centaine de personnes en début de conseil - sont dehors. Ils sont là et bien là. Et se font entendre. « Non, l'application ville et à l'Agglo n'est pas illégale, indique une des employées. Il n'y aura pas de qualité en diminuant le nombre des agents. Nous sommes conscients qu'il faut participer à l'effort budgétaire. Mais pas en faire les frais. »

Les employés, refusent toujours la renégociation du temps de travail voulu par la Ville et à l'Agglo. Et veulent que soit repoussé toute décision sur ce sujet.

La séance reprend au bout d'une dizaine de minutes. Le vice-président en charge de cet épineux dossier, Jean-Marc Bouhours, redonne les éléments déjà connus : application des 37 heures/39 heures par semaine (1 607 heures par an); cinq semaines de congés; douze jours de RTT. Les agents devront travailler quatre heures de plus par semaine.

Pour Jean-Christophe Boyer (élu d'opposition, PS), tout ceci « ne répond pas aux attentes des agents. C'est une décision brutale et médisante. »

Aurélien Guillot (PCF) se dit « en total soutien à la lutte des agents. Votre décision, M. Zocchetto, est idéologique. Sans aucune consultation. Vous êtes le maire, le président de Laval Agglomération du recul social. » Aurélien Guillot l'invite à « retirer cette délibération de l'ordre du jour. »

À l'inverse, pour l'élu d'extrêmedroite Jean-Christophe Gruau, « cette décision va dans le sens de la chambre régionale des



Interruption de séance un peu après 20 h par des employés de la ville et de l'Agglo. Les agents devront travailler quatre heures de plus par semaine.

comptes ».

François Zocchetto, président de l'Agglo estime que « ce n'est pas une décision politique. Mais une décision pour rentrer dans la légalité. » Beaucoup de choses se jouaient hier soir. Le vote par les élus de l'Agglo de la nouvelle organisation du temps

de travail. Pour une application le 1^{er} septembre 2017. Au final, la nouvelle organisation du temps de travail est adoptée (cinq votes contre). Sous les huées des agents qui quittent la salle du conseil.